CANTON DE FEURS
****
COMMUNE DE
PONCINS
42110

PONCINS le 20 mai 2022

Tél. : 04.77.27.80.09
Fax : 04.77.27.86.94
Email : mairie.poncins@wanadoo.fr
Facebook : Commune de Poncins
Illiwap : mairie de Poncins

Réunion du conseil municipal de PONCINS du mardi 17 mai 2022

Séance Publique.

Présents
Julien DUCHÉ, Bernard FOYATIER, Maryline CHEMINAL, Thierry DURRET, Josiane FOUQUET, Agnès CAVASSA, Sylvie DELORME, Ludovic GUILLARME, Laurent BURNOD, Audrey ROCHE, Julie BATAILLON et Christophe MASSON.

Absents excusés : Jérôme BAS qui a donné pouvoir à Ludovic GUILLARME, Gaëlle SANA-DELORME qui a donné pouvoir à Christophe MASSON et Michaël GIBERT qui a donné pouvoir à Laurent BURNOD.

1. Approbation du compte rendu de la réunion du jeudi 31 mars 2022.

Monsieur le Maire informe que dans point n°7 du compte rendu, il y a une inversion entre les dépenses et les recettes d'investissement et dans le paragraphe Informations la date est 2022 et non pas 2002 pour les containers semi-enterrés.

Le Conseil Municipal, approuve, le compte rendu de la réunion du mardi 31 mars 2022 par **12 voix pour, 3 abstentions** (Michaël GIBERT, Laurent BURNOD et Josiane FOUQUET).

2. Désignation de la secrétaire de séance

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par **11 voix pour, 2 abstentions** (Christophe MASSON et Gaëlle SANA-DELORME) **et 2 voix contre** (Laurent BURNOD et Josiane FOUQUET) de désigner Mme Maryline CHEMINAL comme secrétaire de séance.

3. Tirage au sort des jurés d'assises

Le conseil municipal désigne 3 personnes, par tirage au sort sur la liste électorale, pour l'établissement de la liste préparatoire du jury d'assises.
Messieurs Ludovic VERMOREL, Jean-François WICART et Thibault LACARELLE ont été tirés au sort.

4. Approbation du devis du SIEL pour le remplacement du candélabre Rue du Val du Lignon

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que le candélabre de la Rue du Val du Lignon a été cassé et qu'il y a lieu de le remplacer.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le devis du SIEL -Territoire d'énergie de la Loire d'un montant de 1 883€ HT. La participation de la commune s'élève à 847 € HT.
Après discussion, le conseil municipal approuve par **14 voix pour** et **une abstention** (Michaël GIBERT) ce devis.
(Délibération n° 17-05-2022-1)

5. Approbation du devis du SIEL pour l'extension du réseau électrique

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il y a lieu de faire une extension du réseau électrique pour desservir le futur local technique.
Monsieur le Maire présente au conseil municipal le devis du SIEL -Territoire d'énergie de la Loire d'un montant de 2 256€ HT.
Après discussion, le conseil municipal approuve par **13 voix pour** et **2 abstentions** (Michaël GIBERT et Laurent BURNOD) ce devis.
Michaël GIBERT s'abstient car il n'a pas connaissance de ces informations.
(Délibération n° 17-05-2022-2)

6. Suppression du poste d'ATSEM principal 2ème classe et création du poste d'Adjoint Technique

Monsieur le Maire fait savoir aux membres du conseil municipal, qu'il y a lieu de mettre à jour le tableau des effectifs en supprimant un poste d'ATSEM principal de 2ème classe et de créer un poste d'adjoint technique.
Après discussion, le conseil municipal approuve par **14 voix pour** et **1 abstention** (Michaël GIBERT) cette proposition.
Michaël GIBERT s'abstient car il n'a pas connaissance de ces informations.
(Délibération n° 17-05-2022-3)

7. Questions orales

Question orale posée par Laurent BURNOD

Question : « Lors du conseil municipal du jeudi 31 mars 2022, je vous ai demandé Monsieur Duché de nous présenter l'intégralité des documents d'appel d'offre des travaux de Voirie 2020 afin de lever les doutes le concernant et plus particulièrement sur le chemin de la Varenne. En effet, depuis le début de votre mandat, nous sommes amenés à voter trop régulièrement des délibérations sans avoir accès aux documents (que ce soit avant et pendant la séance).
Monsieur le Sous-Préfet vous a rappelé les bonnes pratiques par son recours gracieux du 7 octobre 2021 mais malheureusement, rien n'a changé. À titre d'exemples, je citerai le choix de l'architecte et plus récemment les devis liés au local technique. Vous ne pouvez feindre l'étonnement puisque tous les conseils municipaux sont enregistrés et que mon propos peut par conséquent être vérifié.
Enfin, le silence de votre majorité, qui a été élue pour servir les Poncinois et non pas uniquement son édile, est inquiétant alors même qu'elle devrait a minima se charger de contrôler la bonne exécution des délibérations qui vous sont confiées.
Votre réponse à ma demande fut : « Sur proposition de Monsieur le Sous-Préfet il a été remis à Laurent Burnod, le vendredi 11 février en main propre les documents demandés »
Ce mensonge est contredit par l'avis de la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (Cada) n°20221130 du 27 avril 2022 qu'il vous faut relire attentivement et que j'ai transmis en main propre à votre secrétariat en date du 02 mai 2022, cachet municipal faisant foi m'évitant ainsi l'une de vos réponses favorites « Je ne l'ai pas reçu... » Je vous rappelle que seule la facture concernant 3 chemins et non 4 a été transmise et la Cada vous rappelle également que le règlement de consultation, les plans et le nom des entreprises participantes sont consultables.

Aujourd'hui, vous n'avez toujours pas répondu favorablement à cette demande alors que ces documents sont pourtant facilement accessibles à la mairie.
À ma connaissance, vous avez déjà reçu deux recours gracieux de la Sous-Préfecture pour de multiples irrégularités et c'est désormais un second avis de la Cada qui vous est adressé pour non présentation de documents. Vous ne pouvez plus continuer à administrer notre commune comme votre domaine ducal. Vos dissimulations sont à même de faire naître des soupçons d'abus de confiance, de favoritisme, de fausse facture et d'usage de fausse facture sur l'appel d'offre de la voirie 2020. Aussi, je vous propose de lever ces doutes rapidement car désormais une transparence totale de votre part est nécessaire. Pouvez-vous par conséquent nous présenter ces documents et nous donner des explications sur votre incapacité à fournir une facture pour le chemin de la Varenne ou allons-nous devoir en informer les autorités compétentes pour arbitrer cette affaire ?»

Réponse : Publiée dans le compte rendu de la réunion du jeudi 19 novembre 2020 suite à une question de Michaël GIBERT : « Le 16 juin, nous avons voté des délégations, serait-il possible d'avoir un point sur l'utilisation ou non que vous en faites. »
Passation du marché de voirie à la Société EIFFAGE (COLAS, EUROVIA, STAL) selon le résultat d'appel d'offres ; la proposition d'EIFFAGE étant inférieur au montant subventionnable il a été décidé de refaire une partie du chemin de la Varenne, l'accès à l'Allée des Chênes Rouges ainsi que la prolongation jusqu'à la maison QUONIAM.

Question orale posée par Josiane FOUQUET

Question : « Pourriez-vous nous donner une date de réouverture de notre bibliothèque et est-ce toujours en projet ?».

Réponse : Sous la conduite de Maryline, un groupe de dames se sont portées volontaires pour redémarrer l'activité bibliothèque. Dans quelques jours, vous serez mieux informés. Des points sont à valider par ce groupe de bénévoles.

Question orale posée par Michaël GIBERT

Question : « En début d'année scolaire, une aire terrestre éducative a été installée le long du lignon. Mme Cros demande depuis pas mal de temps que la mairie délimite cette zone afin qu'elle n'empiète pas chez les riverains et qu'elle ne soit pas détériorée.
Envisagez-vous de fermer cette zone rapidement comme vous vous y étiez engagé auprès de Mme Cros afin que le projet puisse se poursuivre dans les meilleures conditions ? ».

Réponse : Avec Maryline, nous avons rencontré Mme CROS à ce sujet et aussi pour d'autres sujets. On ne peut pas fermer cette zone (voir pêcheurs et l'entretien des berges du Lignon : renouée du Japon). Nous avons convenu avec la Directrice de la pose de panneaux informant de la présence de cette aire.

8. Informations

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal sur :

- le courrier de M. Julien BOROWCZYK relatif aux diverses dotations,

- les remerciements de l'APF France Handicap, l'ADAPEI de la Loire et l'Association Solidarité Ukraine pour le versement de la subvention,

-la délivrance du permis de construire du local technique ainsi que de son affichage qui a fait l'objet d'un constat d'huissier,

-l'installation de la structure jeux au Lignon par Daniel et Armand. Monsieur le Maire les remercie,

-la pergola autour de la stèle commémorative Place de l'Eglise. Monsieur le Maire remercie Armand, Daniel, Thierry et Maryline pour leur participation,

-la rénovation du puits Place du 19 mars 1962. Monsieur le Maire remercie Armand, Daniel, Thierry et Maryline pour cette rénovation,

-le projet d'installation de la vidéo projection dans la salle « Charles Beauverie ».

9. Prochaines réunions et manifestations

- Soirée fleurissement : Vendredi 20 mai à 19h30 à la salle des associations,
- Trophée du Lignon : Samedi 21 mai à 18h30,
- Réunion d'information pour l'implantation des containers : Lundi 23 mai à 19h00 à la salle communale,
- Samedi 4 juin : Foire aux cerises. Les élus servent le vin d'honneur,
- Inter CMJ : Samedi 11 juin à 9h à Poncins. Accueil des familles ukrainiennes,
- Elections législatives : Dimanche 12 juin et 19 juin,
- Fête des mères et accueil des nouveaux arrivants : Samedi 18 juin à 10h30 à la salle communale,
- Commission information : Jeudi 23 juin à 19h00,
- Réunion du Conseil Municipal : **Mardi 21 juin ou Jeudi 23 juin à 20h30,**

A PONCINS, le 20 mai 2022

Le Maire
Julien DUCHÉ

MAIRIE DE PONCINS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
42110 PONCINS